

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1998

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'Association Jazz à cours et à jardin pour l'organisation du Festival Jazz à cours et à jardin, du 1er au 5 juin 2016.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/1998 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION JAZZ A COURS ET A JARDIN POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL JAZZ A COURS ET A JARDIN, DU 1ER AU 5 JUIN 2016. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Jazz à cours et à jardins » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation du festival « Jazz à cours et à Jardins », du 1^{er} au 5 juin 2016, dans plusieurs jardins des 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements.

Créée le 23 juillet 2010, l'Association « Jazz à cours et à jardins » a pour but de soutenir et encourager des rencontres artistiques interdisciplinaires autour du jazz et des musiques connexes en plein air, dans des cours, jardins et parcs publics ou privés.

En 2015, la 4^e édition avait rassemblé environ 3 500 personnes sur 5 jours de festival dans les 5^e, 6^e et 9^e arrondissements de Lyon avec une programmation pluri-artistique allant du jazz manouche au rock progressif et alternatif.

Cette année, la 5^e édition de « Jazz à cours et à jardins » proposera plus d'une trentaine de concerts variés et gratuits s'adressant à tout public pendant 5 jours au cœur de lieux insolites et de jardins ouverts ou non au public les autres jours de l'année comme le jardin de l'hôpital de Fourvière, le jardin de l'esplanade de la basilique de Fourvière ou le jardin Cervantès dans le 5^e arrondissement où le festival rayonne largement. De nouveaux jardins vont être investis dans les autres arrondissements. Plusieurs jardins sont privés et appartiennent à des particuliers prêtés à l'occasion de ces concerts.

Des têtes d'affiche comme Gabriel Yacoub du groupe Malicorne, des groupes confirmés mais aussi des talents moins connus se produiront dans les différents lieux. Une place importante sera également laissée aux musiques du monde et leur relecture par des jazzmen (Allemagne, Espagne, Grande Bretagne...). La programmation complète est en cours de finalisation.

Cet événement permettra aux passionnés et aux curieux de participer à de nombreux concerts de groupes connus et locaux en découvrant de nombreux instruments issus de courants musicaux variés, notamment de jazz, au cœur de jardins souvent inaccessibles.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- faire découvrir au public lyonnais la richesse de plusieurs styles musicaux dont le jazz à travers une programmation artistique de qualité ;

- permettre de découvrir des lieux insolites des différents arrondissements ;
- mettre en avant des artistes confirmés et locaux actifs sur le territoire ;
- fédérer les habitants autour d'un événement musical et festif.

Une subvention de 2 000 € est sollicitée sur un budget prévisionnel de 26 885 euros.

Une subvention de 2 000 euros a été allouée en 2015 à l'Association « Jazz à cours et à jardins ».

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Jazz à cours et à jardins », je propose de lui allouer une subvention de 2 000 euros.

Vu l'avis du Conseil des 4^e, 5^e, 6^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 2 000 euros est allouée à l'Association « Jazz à cours et à jardins », pour l'organisation du festival « Jazz à Cours et à Jardins », du 1^{er} au 5 juin 2016, dans différents arrondissements de Lyon.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN